

---

# L'État et le développement du secteur de l'électricité au Cameroun depuis la privatisation : régulation ou interventionnisme ?

Moïse Williams Pokam Kamdem\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université de Dschang – Cameroun

## Résumé

La réforme du secteur de l'électricité initiée au Cameroun en 1990 a finalement abouti à la privatisation de l'unique Société nationale d'électricité (SONEL) en 2001. Le but de cette réforme était de passer d'un système monopolistique à un système concurrentiel en introduisant la déréglementation progressive des activités dans ce secteur. En d'autres termes, l'État était poussé à se désengager de la gestion entrepreneuriale de ce pan essentiel de l'économie nationale, se conformant ainsi à la tendance néolibérale dominante à travers le monde. Son rôle devait se limiter à assurer la régulation de ce marché. La participation publique dans les différentes entités constituées à l'effet de faire progresser l'électrification du Cameroun reste pourtant significative aujourd'hui. Si certains observateurs annonçaient dans la seconde moitié des années 2000 déjà l'intention de l'État de " reprendre en main sa politique énergétique ", les rapports difficiles avec la société privée concessionnaire du service public de l'électricité ont notamment poussé une certaine opinion à prédire la fin de la privatisation et le retour du secteur public.

L'objectif de cette communication est d'interroger la place que l'État continue d'occuper dans ce secteur cédé au capital privé. L'idée est que la privatisation ne rencontre pas une réelle adhésion des gouvernants et que les hésitations de la réforme du secteur, toujours en cours, leur donnent l'opportunité de renforcer la position de la puissance publique.

Cette analyse s'appuie notamment sur l'exploitation de la littérature existante sur la réforme de ce secteur au Cameroun et plus largement en Afrique subsaharienne, des rapports officiels et d'entreprise ainsi que de la presse écrite comme vecteur de l'opinion publique. Elle devrait permettre de mettre en exergue les enjeux du désengagement entrepreneurial de l'État dans ce secteur, d'y évaluer l'action du capital privé dans la mesure où elle détermine l'attitude active de la puissance publique et de considérer les stratégies ainsi que les formes par lesquelles l'État maintient, voire accroît sa présence dans ce secteur.

**Mots-Clés:** Cameroun, électricité, État, privatisation, régulation, interventionnisme.

---

\*Intervenant